

DESTINATAIRES : Les gestionnaires cliniques, le personnel et les médecins  
EXPÉDITEUR : Éric Beauchesne, chef des services AEOL DI-TSA-DP/Service soutien spécialisé aux partenaires – gestionnaire régional du Plan d'accès  
DATE : Le 11 août 2017

---

## **Amorce du déploiement du guichet d'accès unique de la Direction du programme déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP)**

Le guichet d'accès DI-TSA-DP est le point d'entrée unique pour juger de l'admissibilité aux services. Il permet à l'utilisateur et ses proches, ainsi qu'à un référent, de formuler une demande de services. Les professionnels du guichet ont la responsabilité d'assurer l'accompagnement de l'utilisateur et ses proches dans le processus de traitement de sa demande.

Le déploiement du guichet d'accès est amorcé sur les territoires de Maskinongé et de Drummondville. Actuellement, les intervenants sont en mesure de recevoir les demandes de services spécialisés en DI-TSA-DP (anciens CRDP InterVal et CRDITED) pour l'ensemble de la région et les demandes de services spécifiques (anciens CSSS/CLSC) pour les territoires de Maskinongé et de Drummondville. Donc, à partir de maintenant, toutes les références internes ou externes provenant de ces territoires doivent être orientées vers le guichet d'accès DI-TSA-DP.

La demande de services peut être adressée au guichet DI-TSA-DP par l'utilisateur et ses proches par téléphone, en composant le numéro unique **819 370-2048** (1 888 370-2048) ou en se présentant à l'accueil psychosocial (accueil, analyse, orientation et référence (AAOR)) de son territoire. Pour les références, les partenaires internes et externes du CIUSSS MCQ peuvent acheminer une demande au guichet DI-TSA-DP en remplissant le formulaire de demande de services disponible sur le site Web ([www.ciuusssmcq.ca](http://www.ciuusssmcq.ca)). Le formulaire et les documents pertinents ainsi que les preuves de la présence d'un diagnostic DI ou de TSA peuvent être acheminés par courriel ([acces.ditsadp.ciuusssmcq@ssss.gouv.qc.ca](mailto:acces.ditsadp.ciuusssmcq@ssss.gouv.qc.ca)) ou par télécopieur (819 376-5326).

Dans le cas où une demande de services serait adressée à l'AAOR en premier lieu, les intervenants de l'AAOR procéderont à la collecte d'informations et ils nous transféreront la demande rapidement afin que nous poursuivions l'analyse.

Nous estimons que le guichet d'accès sera complètement implanté au cours du mois de novembre 2017.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.